

AVIS PUBLIC

Révision de la liste électorale

Municipalité régionale de comté (MRC) du Domaine-du-Roy

Date du scrutin : **2 novembre 2025**

Par cet avis public, Alain Leclerc, président d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la MRC du Domaine-du-Roy.

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la MRC le **3 octobre 2025**. Elle fait maintenant l'objet d'une révision.
2. Pour voter pour le préfet, vous devez être inscrite ou inscrit sur cette liste.
3. Vous avez le droit d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale si, le jour du scrutin :
 - vous avez 18 ans accomplis;
 - vous avez la citoyenneté canadienne;
 - vous n'avez pas perdu votre droit de vote à cause d'une tutelle;
 - vous n'avez pas été déclarée ou déclaré coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années;

De plus, le **2 novembre 2025**, remplir l'une des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la MRC et, depuis au moins six mois, au Québec.
- Depuis au moins 45 jours, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la MRC.

NOTE : Si votre domicile n'est pas dans la MRC et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au président d'élection.

4. Vous pourrez consulter la liste électorale et, si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans une municipalité locale du territoire de la MRC, présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision de cette municipalité. Vous devrez consulter l'avis public de révision de cette municipalité pour connaître les modalités de la révision.
5. Si vous êtes une électrice ou un électeur domicilié dans la MRC du Domaine-du-Roy, vous pouvez présenter une demande d'inscription, de radiation ou de correction devant la commission de révision à l'endroit, aux jours et aux heures indiqués ci-dessous.

Jour et heure : **samedi 18 octobre 2025 de 13 h 30 à 16 h.**

Adresse : **Hôtel de ville de Saint-Félicien**, 1209, boulevard du Sacré-Cœur, Saint-Félicien (Québec) G8K 2R5 (rez-de-chaussée).

Jour et heure : **mardi 21 octobre 2025 de 16 h à 20 h.**

Adresse : **MRC du Domaine-du-Roy**, 901, boulevard Saint-Joseph, Roberval (Québec) G8H 2L8 (bureau B au rez-de-chaussée).

6. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur un territoire non organisé de la MRC doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
 - 6.1 Vous pouvez effectuer une demande de révision de la liste électorale autrement qu'en personne selon les modalités suivantes :

Transmettre par écrit une demande d'inscription, de correction ou de radiation, si vous êtes incapable de vous présenter pour des raisons de santé ou si vous désignez comme représentant ou représentante une personne proche aidante domiciliée à la même adresse que ladite personne.
7. Vous pouvez joindre le président d'élection (ou joindre son adjoint, le cas échéant), en prenant rendez-vous à l'un des numéros de téléphone ci-dessous.

Alain Leclerc
Président d'élection
418 630-1521

Jacques Dallaire
Adjoint
418 671-0366

DONNÉ à Roberval ce troisième jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt-cinq.

Alain Leclerc
Président d'élection